

HAD : organiser l'hospitalisation du résident en ESMS



L'hospitalisation à domicile (HAD) permet des soins hospitaliers sécurisés et coordonnés avec un avis médical possible 24h/24h sur le lieu de vie des résidents.

L'HAD permet de :

- ▶ Réduire les passages aux urgences
- ▶ Raccourcir ou éviter les hospitalisations en services conventionnels
- ▶ Apporter une expertise et accompagner la fin de vie

L'HAD en 3 étapes

1

Le patient a besoin de soins hospitaliers de jour comme de nuit ?

L'hospitalisation sur son lieu de vie est possible !

2

Vous souhaitez savoir si le patient peut rester en ESMS avec l'HAD du territoire ?

RÉPONDEZ AU QUESTIONNAIRE AU DOS DU DOCUMENT.

Une réponse positive ?
Le patient est éligible.

3

Contactez l'HAD pour organiser le maintien sur le lieu de vie du patient !

Recherchez une HAD
<https://trouveronhad.fr>

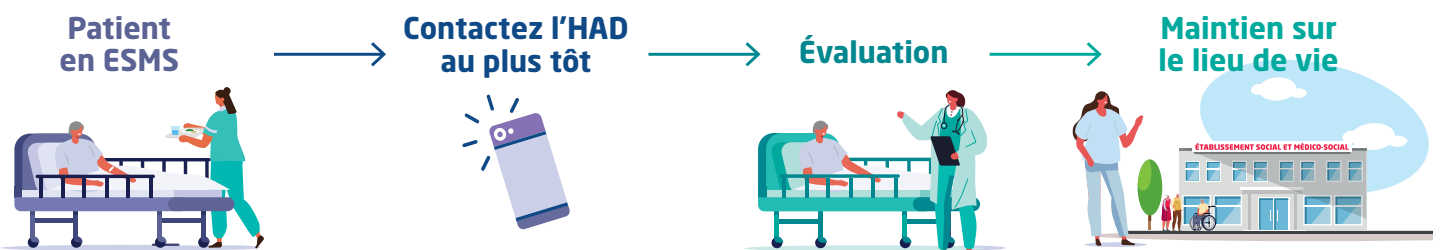
Un professionnel vous répond sur la possibilité d'admission.

La personne a besoin des soins maintenant ?

- ▶ Contactez l'HAD pour organiser sa prise en charge

L'état de santé de la personne peut évoluer à courte échéance et nécessiter une hospitalisation ?

- ▶ Faites une demande d'évaluation anticipée pour une prise en charge ultérieure par l'HAD
- ▶ Activez la prise en charge dès que l'état de la personne le nécessite
- ▶ L'HAD se mettra en place avec un délai court





QUESTIONNAIRE

Le patient peut-il rester sur son lieu de vie avec l'HAD ?

Au moins une réponse positive, contactez l'HAD !

- ✓ Le patient est **stabilisé** mais a besoin de soins hospitaliers en EHPAD / ESMS.
- ✓ Un projet collégial en soins palliatifs est défini pour un patient porteur d'une **pathologie chronique évolutive** qui souhaite rester chez lui jusqu'à son décès
- ✓ Le patient a besoin d'**au moins un des items suivants** :
 - ▶ Prise en charge de la douleur et symptômes d'inconfort
 - ▶ Continuité des soins, notamment la nuit
 - ▶ Injections intraveineuses répétées ou médicaments de la réserve hospitalière
 - ▶ Prise en charge du Covid-19 chez un résident à risque et/ou sous oxygénothérapie
 - ▶ Soins pour pansements complexes
- ✓ L'état du patient répond à l'**une des situations suivantes** :
 - ▶ Risque d'aggravation nécessitant une surveillance régulière
 - ▶ Recours réitérés à l'hospitalisation avec hébergement
 - ▶ Refus d'hospitalisation alors que des soins et une surveillance sont nécessaires
 - ▶ Soins médico-techniques complexes

POUR ALLER PLUS LOIN

1

Évaluer l'éligibilité à l'HAD



OU

TÉLÉCHARGEZ
l'application
ADOP-HAD
sur votre
smartphone



2

Faire une demande d'HAD

Par téléphone

OU

Par email via un
formulaire de l'HAD

Via Trajectoire

ViaTrajectoire
Une orientation personnalisée

3

L'évaluation anticipée
en Ehpad

